

pourra d'une seule parole briser les liens de la mort. De même Dieu scilicet le pouvoir de pardonner les péchés, mais si Dieu dans sa sagesse veut conférer ce pouvoir à un homme, cet homme pardonnera les péchés malgré toutes vos objections : or depuis que J.-C. a dit : *Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez et retenus &c. Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le Ciel, et tout ce que vous délierez sera délié.* Comment osez-vous nier que ces paroles n'ont pas leur accomplissement tel que J.-C. l'a prononcé.

Pour ne pas avouer que ce texte vous accable et vous confond, vous dites que J.-C. donnait par là à ses ministres le pouvoir de *déclarer* lorsque les péchés seraient remis : En vérité croyez-vous que si le Sauveur avait eu intention de dire qu'il ne donnait à ses apôtres que le pouvoir de *déclarer* lorsque les péchés étaient remis qu'il avait besoin de vous pour trouver ce mot *déclarer*. Non, mais comme il ne parlait pas de *déclaration*, mais de *pardon*, vous n'avez pas droit de changer ni sa parole, ni sa doctrine pour le faire parler autrement que l'Évangile nous le rapporte.

IX.—“*You misrepresent again*” l'église catholique lorsque vous parlez de l'invocation des saints : vous dites que c'est faire injure à J.-C. seul médiateur entre Dieu et les hommes. Par là vous donnez à entendre à mes bons et “*unsuspecting parents*” que nous faisons des saints autant de médiateurs entre Dieu et les hommes, dans le même sens et de la même manière que le Christ est médiateur entre son père et nous, *ce qui est faux*. Lorsque St. Paul demandait aux fidèles de son temps de prier Dieu pour lui, il ne leur demandait assurément pas une chose qui peut être injurieuse à J.-C. Il leur demandait pourtant de se poser comme médiateurs entre Dieu et lui, mais non pas sans doute de la même manière que J.-C. est médiateur.

Il aurait bien pu prier seul le Dieu bon et miséricordieux qui a promis d'écouter favorablement tous ceux qui s'adressent à lui avec foi ; mais, tout en priant lui-même, il pensait comme l'église catholique pense encore, que ses prières n'auraient que plus de force auprès de Dieu si elles montaient au ciel unies à celles des saints d'alors. Sans doute si quelques uns de nos réformateurs de religions déjà trois ou quatre fois réformées eussent vécu alors, ils auraient donné une bonne leçon à ce pauvre Saint Paul sur son manque de confiance en Dieu et sur l'injure affreuse qu'il faisait à la médiation de J. C. Sans doute qu'ils lui auraient dit : Est-ce que vous avez oublié que vous avez écrit vous-même, que J.-C. était seul médiateur entre Dieu et vous ? Adressez donc vos prières à Dieu par J.-C., mais ne faites pas vos demandes au ciel par les Hébreux ni par les Thessaloniciens qui ne valent pas mieux que vous, et qui ne sont pas appointés dans la bible pour être médiateurs pour personne. Assurément St. Paul aurait été bien en peine de répondre à ces savants réformateurs. Oui, tout autant que les catholiques sont en peine de répondre aux objections que vous faites aux prières qu'ils adressent aux Saints d'unir leurs vœux aux leurs devant Dieu. Lorsque je prie J.-C. Je lui demande comme étant mon sauveur et mon Dieu de *m'accorder* telle et telle grâce ; par exemple de *m'accorder* le pardon de mes péchés, de *m'accorder* une place au ciel, de *répondre* ses bénédictions les plus abondantes sur mes bien aimés parents, de leur donner une longue et